



COMMUNE DE
SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHÉ

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie (salle d'honneur)
le jeudi 25 septembre 2025 à 20 h 30.**

L'ordre du jour est le suivant :

- I. Approbation du procès-verbal de la séance dernière
- II. INTERCOMMUNALITÉ / CABB
 - A. TRANSFERT DES COMPETENCES « GESTIONS DES EAUX PLUVIALES URBAINES » ET « DES CHEMINS DE RANDONNEES » : approbation du rapport de la CLECT concernant l'évaluation des charges transférées
 - B. CONVENTION DE PARTENARIAT concernant l'installation et la location de vélos à assistance électrique
- III. DOMAINE ET PATRIMOINE
 - A. LANCEMENT D'ENQUETE PUBLIQUE
 1. Aliénation d'une partie de la voie communale « Allée des Biches »
 2. Aliénation d'une partie de la voie communale « Rue de Las Farinas »
 - B. MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ET DE TERRAINS A USAGE SPORTIF : courts de tennis (Parc des Sports Georges Auger)
- IV. DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT -Approbation des conditions d'acquisition de biens par l'établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA)
- V. AFFAIRES FINANCIERES
 - A. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ANS : Aménagement cœur de bourg - Tranche 1 (Secteur Centre Bourg)
 - B. GARANTIE D'EMPRUNT demandée par la COPROD - Construction de 30 logements « La Strada »
- VI. AFFAIRES DIVERSES - INSTALLATIONS CLASSEES : SAS REVAMA
- VII. INFORMATIONS DIVERSES
 - C. Décisions dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal au Maire
 - D. Déclarations d'intention d'aliéner (DIA) et des décisions de préemption
 - E. Informations diverses